

COMPTE RENDU SOMMAIRE de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
de SAINT GEORGES MONTCOCQ

En date du mercredi 8 septembre 2010

Sous la Présidence de Monsieur Jean Yves LAURENCE, Maire.

Secrétaire de séance : S. L'HOTELLIER

Conseillers présents : P. MAUDUIT, A.TALVAST, Me LEMARQUAND, G.DUCHEMIN, I.LEBAS, C.STCHEPINSKY, A.LEBOURGEOIS, N.BEUVE, P.HENNEQUIN, S.DAMOVILLE, S.LEGROS

Conseillers absent(s) avec pouvoir :

Conseillers absent(s) : B.PICAN, JY.BERTRAND

1 - DM N° 2/2010- TRAVAUX VOIRIE

Afin de pouvoir régler les travaux de voirie que nous avons décidé de réaliser le 17 mai dernier, une décision modificative doit être adoptée.

DM n° 2/2010 :

C/ 61522 « entretien de bâtiment » : - 5 700 €
C/2151/70 « réseaux de voirie / voirie communale » : + 5 700 €

Les Membres du conseil municipal, après avoir délibéré, émettent à l'unanimité, un avis favorable à cette décision .

2- DM N° 3/2010: INVENTAIRE COMMUNAL

Au compte 2031 « étude et recherches » de 2006 sur l'opération aménagement rue bransgore figure toujours une somme de 2608,71€.

En comptabilité, on doit de rattacher ce compte lorsque les travaux sont réalisés au compte de l'opération soit 2151⁵³. (écritures d'ordre)

Proposition de la DM suivante :

c/2031 = -2608,71€

c/2151 53. = +2608,71 €

Ces écritures sont budgétaires . Ce sont donc des écritures d'ordre .

Les Membres du conseil municipal, après avoir délibéré, émettent à l'unanimité, un avis favorable à cette décision modificative budgétaire et donne tous pouvoirs au maire pour signer tous les actes nécessaires au suivi de ce dossier

3- LES SERVICES PERISCOLAIRES

CDD aide au devoir

L'année dernière, la commune a mis en place l'*aide aux devoirs* animés par deux professeurs des écoles . Ce service a été un succès, aussi je vous propose de le poursuivre cette année sous les mêmes conditions à savoir :

- embaucher un ou deux professeurs des écoles en CDD pour l'aide aux devoirs selon le besoin.
- à raison 1H30 le lundi et 1H30 le jeudi soit 3H en semaines scolarisées
- au taux de 18€46(décret n° 2010-761 du 7 juillet 2010)
- du 6 septembre au 30 juin 2010

Les Membres du conseil municipal, après avoir délibéré, émettent à l'unanimité, un avis favorable.

CDD Agent social

La classe GS/CP compte 28 élèves professeur Mme SEGOVIA.

La commune souhaite embaucher sous contrat à durée déterminée de 10 mois, une personne pour la fonction d'ATSEM.

Elle sera chargée de l'accueil des enfants lors de leur arrivée à l'école et leur accompagnement et veillera à la préparation matérielle des activités et à la décoration de la classe.

Ce service aura lieu entre 8H20 et 11H30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi aux jours scolarisés de l'année 2010/2011, soit un temps de travail hebdomadaire de 11H09/35H ceci à compter du 1er septembre 2010 au 30 juin 2011 à l'indice brut 297, indice majoré 292 grade agent social

Les Membres du conseil municipal, après avoir délibéré, émettent à l'unanimité, un avis favorable à ce dossier

4- CONTRAT ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI PASSERELLE

Monsieur le Maire propose la possibilité d'embauche d'une personne dans le cadre d'un CAE passerelle en remplacement de Mathieu DEYRIS qui est entré à l'école d'infirmier à St Lô, en contrat de travail CAE de 12 mois, aidé financièrement par l'État à hauteur de 70% du SMIC avec un plafonnement de 24H/35H, du 1er septembre 2010 au 31 juillet 2011. Cette personne travaillera dans le cadre de la mise en place de la nouvelle organisation des services périscolaires

L'objectif de ce contrat est de donner la 1ère expérience professionnelle à un jeune de 16 à 25 ans pour favoriser son insertion dans le secteur marchand.

Les Membres du conseil municipal, après avoir délibéré, émettent à l'unanimité, un avis favorable à ce dossier.

5- CONTRAT DE SERVICES PÉRISCOLAIRES - TEMPS DU MIDI

Pour animer les services périscolaires du midi nous vous proposons:

→ un animateur qui proposera aux enfants une **activité sportive** (tennis, football, athlétisme, golf, danse...)

→ une animatrice qui mènera un atelier loisirs créatifs en **ANGLAIS**. (chants, jeux, ...)

Ces deux personnes ont le statut d'auto-entrepreneur, aussi ils nous proposent leurs services au taux horaire de 20€/H en sachant qu'ils travailleront de 11H20 à 13H20 soit 2H/j en semaines scolarisées.

Planning de répartition des services périscolaires en fonction des animateurs.

	lundi		mardi		jeudi		vendredi	
11H30	CM2	fabrice	CM1	fabrice	CE2	fabrice	CE1	fabrice
1er service	CM1	Barbara	CM2	Barbara	CE1	Barbara	CE2	Barbara
	CE2	Eloïse	CE1	Eloïse	CM2	Eloïse	CM1	Eloïse
	CE1	Martine	CE2	Martine	CM1	Martine	CM2	Martine
12H20	SEMAINE 1							
2ème service	GS	fabrice	CP	fabrice	MS	fabrice	CP	fabrice
	MS	Barbara	GS	Barbara	CP	Barbara	GS	Barbara
SEMAINE 1	PS	Eloïse	PS	Eloïse	PS	Eloïse	PS	Eloïse
13H20	CP	Martine	MS	Martine	GS	Martine	MS	Martine
12H20	SEMAINE 2							
2ème service	MS	fabrice	GS	fabrice	CP	fabrice	GS	fabrice
	GS	Barbara	CP	Barbara	MS	Barbara	CP	Barbara
SEMAINE 2	PS	Eloïse	PS	Eloïse	PS	Eloïse	PS	Eloïse
13H20	CP	Martine	MS	Martine	GS	Martine	MS	Martine

Les Membres du conseil municipal, après avoir délibéré, émettent à l'unanimité, un avis favorable à ce dossier et donne tous pouvoirs au maire pour signer tous les actes nécessaires au suivi de celui ci.

6- TARIFICATION DES SERVICES PERISCOLAIRES 2010/2011

TARIF RESTAURATION SCOLAIRE

Les repas de la cantine seront maintenant livrés par API RESTAURATION de MONDEVILLE.

Aussi nous vous proposons une nouvelle tarification au famille comme suit :

- famille ayant un enfant : 3,50€ le repas par enfant
- famille ayant deux enfants : 3,40€ le repas par enfant
- famille ayant de trois enfants : 3,30€ le repas par enfant

Les Membres du conseil municipal, après avoir délibéré, émettent à l'unanimité, un avis favorable à ce dossier

TARIFICATION DES SERVICES PERISCOLAIRES

tarifs inchangés

AIDE AUX DEVOIRS :

- 2 € la séance de 16H30 à 18H00

GARDERIES

- Matin : 7H45 à 8H20 1,15€
- Soir : 16H30 à 18H30 1,15€
- Midi : 11H30 à 12H15 0,50€

ces prestations seront facturées mensuellement avec transmission de la facture aux parents via le sac de classe de l'enfant.

Les Membres du conseil municipal, après avoir délibéré, émettent à l'unanimité, un avis favorable

7- RECOURS GAEC DU CLOS QUENTIN

Monsieur le Maire fait la point que le recours du GAEC du Clos Quentin contre les permis de construire de Logimanche et Manche Habitat.

8- EFFACEMENT DES RÉSEAUX

La mise en éclairage public et l'effacement des réseaux au village du Maizeray vont débiter en novembre. Afin de donner une information sur le déroulement de ces travaux aux habitants de ce hameau, une réunion publique est organisée le jeudi 16 septembre à 18h00, salle des Tilleuls.

Une rencontre entre les différents partenaires (SORAPEL, Syndicat d'Énergies de la Manche, Département de la Manche et Syndicat d'Électrification de Saint-Clair sur Elle) aura lieu à 16h00 en mairie.

Les travaux dureront au minimum 1 mois. La circulation en alternat est à confirmer.

La commission chemin va être invitée à participer à ces deux réunions.

En ce qui concerne les travaux d'assainissement de la Petellerie, la consultation des DCE est prévue en

octobre 2010, avec des travaux pour fin novembre, début décembre.

9- QUESTIONS DIVERSES

→ Compte rendu de la commission bâtiment du 6 septembre 2010.

La commission s'est réunie pour évoquer les moyens nécessaires afin de redonner du cachet et apporter un petit coup de « fraîcheur » à la salle Maurice Salliot. Pour ce faire la commission propose certains points pour améliorer l'aspect intérieur dans un premier temps :

- Remplacer la plupart des plaques du plafond qui sont soit tachées ou percées. (Un devis sera demandé à des entreprises) A vérifier lors des travaux d'où viennent les traces d'humidité sur ces plaques(condensation ?)
- Repeindre les murs et le sol (couleurs à définir) de la salle et quelques reprises de peinture pour la cuisine.
- Acquérir des claustras amovibles qui permettraient de partager la grande salle et rendrait celle-ci plus conviviale lors de repas de 100 à 120 personnes (ex Repas des Aînés)
- Changer la moquette et le rideau de la scène.

Pour la cuisine et devant la vétusté de certains matériels, la commission propose d'acquérir un nouveau fourneau 4 feux avec four (gaz ou électrique?), un lave vaisselle et une armoire réfrigérée (1 réfrigérateur serait conservé pour les besoins de case congélateur)

La commission suggère également d'avoir des casiers de rangements spéciaux lave vaisselle pour le stockage des verres. Pour toutes ces propositions des devis seront demandés.

→ Commission communication.

Prochaine réunion : lundi 13 septembre à 20H.

Ordre du jour : bulletin municipal et vœux du maire. Élargissement à d'autres membres

→ DIVERSES DATES A RETENIR

→ APE

Assemblée générale : mardi 14 septembre 2010 à 20H30

→ Conseil des écoles.

3 dates : mardi 9 novembre 2010, mardi 22 mars 2011 , mardi 7 juin 2011

→ Repas des aînés

Dimanche 14 novembre 2010

→ Vœux du maire et du conseil municipal aux Montcocquois

16 janvier 2011

→ implantation de L'entreprise LEBLOND sur la commune en terrassement TP et curage des fossés et éventuellement déneigement.

→ Bilan du SAG : une réunion de restitution des enquêtes auprès des familles à l'attention des élus aura lieu à la salle culturelle de St Lô le 29 SEPTEMBRE 2010 à 20H30